

Règlement d'artillerie de côte

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement d'artillerie de côte . 1re partie, Titre II, Description sommaire et emploi des instruments en usage dans le tir de côte, rédaction provisoire, approuvée le 15 février 1904 . Annexe no 3, jointe à la feuille rectificative no 3 du 26 février 1908, Article IV, Moyens de transmission des ordres et des éléments du tir . § [Paragraphe] 3, Téléphone, formation des téléphonistes / Ministère de la Guerre

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936

Editeur, producteur : Paris : Impr. nationale, 1908

Description matérielle : 1 vol. (26 p.-[X] p. de pl. de dépl.) ; 19 cm

Sujet - Nom commun : Téléphone -- Appareils et matériel
Communications militaires
Défense des côtes (science militaire)

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Guides pratiques